

CSE – CSSCT initiale

Attributions et moyens du CSE en Santé & Sécurité
5 jours (35h)



OBJECTIF

Etre capable de :

- Identifier les attributions et les moyens du CSE ou de la CSSCT en matière de santé sécurité
- S'approprier son mandat pour faire du CSE et la CSSCT des instances efficaces
- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques dans l'entreprise

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation

PARTICIPANTS

- Salarié.e.s membre d'un CSE d'entreprise (11 à 300 salarié.e.s)
- Salariés membres d'un CSSCT (+300 salarié.e.s)

PROGRAMME

1. Organiser et animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE

- Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...);
- Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites classés SEVESO, mise en place imposée par l'inspection du travail...
- Entretenir des relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CRAMIF, CARSAT...;
- Identifier les responsabilités de l'employeur;
- Focus sur la faute inexcusable;
- Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?
- Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention;
- Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?

2. Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés;
- Focus sur certains risques : risques psychosociaux (RPS), TMS, risque routier, risque chimique...;
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques;
- Établir le lien avec le Document Unique d'Évaluation des Risques;
- Remontée d'information auprès du CSE.

3. Gestion des situations particulières

- Situation de danger grave et imminent, droit d'alerte et de retrait;
- Atteinte à la santé publique et à l'environnement;
- Travaux réalisés par des entreprises extérieures;
- Cas des salariés intérimaires;
- Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO.

4. Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

- Quand et comment procéder à une enquête ?
- Constituer une délégation et recueillir les faits;
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes;
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Toutes nos formations sont assurées par des animateurs certifiés pour leurs compétences et leur pédagogie.
- Etude du support de cours remis à chaque stagiaire
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités
- Contrôle des connaissances

MOYENS TECHNIQUES

- Vidéo projecteur
- Documents-type utilisés par le CSE
- Mises en situation pratiques

METHODES D'EVALUATION

- Mise en application sur des exercices professionnels (avec possibilité de travailler sur des cas concrets du stagiaire)
- Evaluation de satisfaction de fin de stage en ligne
- Feuille de présence avec signature électronique
- Attestation d'assiduité en fin de stage

CERTIFICATIONS

- Attestation de suivi de la formation